

NOTICE D'INFORMATION

Séjour de randonnée pédestre Dans le Val de Morteau du dimanche 3 juin au dimanche 10 juin 2018

Ce séjour est ouvert aux **licenciés** de l'association « Les Galoches Briardes », inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée 2016/2017 avec assurance IRA.

Nombre de participants : 15 minimum 30 maximum

Mode de déplacement : co - voiturage

Programme descriptif :

Un seul niveau de Randonnée assuré : 4 randonnées à la journée dénivelé moyen 400 mètres, 3 randonnées en demi-journée.

Dimanche 3 juin : Départ de Brie-Comte-Robert vers 10h30 pour une arrivée à Villers le Lac chez notre hébergeur à 17h - prévoir votre pique-nique pour le déjeuner - possession des chambres vers 17h.

Lundi 4 juin : Randonnée à la Journée « Le saut du DOUBS et le belvédère du Chatelard »

Départ en voiture (6 km) 9h15 - pique-nique au belvédère du Chatelard - Randonnée de 11 km dénivelé 600 m - retour au centre 16h00 - temps libre

Mardi 5 juin : Randonnée à la journée « La crête de Réaumont, la tourbière et l'étang de Belle Seigne »

Départ 9h15 pour la commune du Bizot (13 km) - Randonnée de 14 km dénivelé 300 m - retour au centre 16h30 - temps libre

Mercredi 6 juin : Découverte des savoirs faire locaux

Visite d'une fruitière à Comté - visite du musée de l'horlogerie - visite du TUYE de papi Gaby -

Pique-nique : Table du Roi à Morteau que l'on atteindra après une randonnée de 5 km dans les bois autour de Morteau - Retour au centre 18h

Jeudi 7 juin : Randonnée à la journée « Rocher du cerf et Côte du Cerf »

Départ 9h pour la commune des GRAS (12 km) - Randonnée de 14 km dénivelé 400 m - retour au centre 16h30 - temps libre

Vendredi 8 juin : Randonnée « route des contrebandiers » animée par des guides locaux

Randonnée à la journée à la découverte de la faune, flore et histoire du Val de Morteau (6H30)

Samedi 9 juin : Randonnée « la grotte du grenier » et promenade en bateau « Saut du Doubs »

Matin : 9h00 départ pour la commune du Pissous (6 km) – randonnée de 7.5 km dénivelé 450 m

Repas au centre

Après-midi : bateau

14H45 : Départ pour l'embarcadère de Villers le lac pour le saut du DOUBS

15H15 - 18H00 : promenade en bateau commentée avec vue de la chute du Doubs côté Suisse

18H45 : Apéritif offert par les galoches

Dimanche 10 juin : Petite randonnée « [La roche au Corbeau](#) » et visite d'une ferme comtoise avec TUYE
9H00 : Départ du centre avec les bagages et le pique-nique pour la commune de Grand'Combe Chateleu (8km)
11h00 - 12H30 : Visite de la ferme musée - pique-nique à la ferme -
14h00 : Retour sur Brie

Ce programme pourra éventuellement être modifié en fonction des conditions météorologiques ou autres.
Les distances des randonnées ne sont données qu'à titre indicatif et peuvent légèrement varier.

Hébergement :

EVASION TONIQUE

9 rue des Vergers 25130 Villers Le Lac
www.evasiontonique-ternelia.com

Séjour réservé :

Pension complète (déjeuner sous forme de panier repas) – vin à table pour le dîner - repas pique-nique pour le jour du départ

Coût estimé du séjour : 370 € pour un groupe de 30 personnes

Ce prix comprend :

- La pension complète du 3 juin dîner au 10 juin déjeuner (pique-nique)
- Les draps et le linge de toilette fournis
- La taxe de séjour
- L'assurance annulation / interruption de séjour
- La randonnée « chemin des contrebandiers » animée par 2 guides locaux
- La promenade en bateau, les visites (fruitière à Comté, musée de l'horlogerie, ferme musée)
- Les animations soirée sont assurées par notre hébergeur

NB : Par votre licence vous êtes assuré en cas d'accidents corporels (rapatriement)

Ne sont pas compris :

- Le supplément pour chambre individuelle : 13 € par nuit et par personne en fonction des disponibilités
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris »
- **Le co-voiturage**

Inscriptions

Les pré-inscriptions sont ouvertes à compter du 10 juin jusqu'au 30 juin 2017 **impérativement**. Cette **pré-inscription** sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 125 € (chèque à l'ordre des Galoches Briardes) Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

Le bulletin de pré inscription accompagné du chèque de 125 € libellé à l'ordre des Galoches Briardes sera à adresser :

Galoches Briardes – Hôtel de Ville – 2, rue de Verdun – 77 170 Brie Comte Robert

Lorsque le nombre de pré-inscrits sera atteint, les pré-inscriptions supplémentaires seront, en fonction de l'ordre d'arrivée au siège des Galoches Briardes, mises sur une liste d'attente. (art.5-1 du règlement intérieur des Galoches Briardes).

En cas de désistements l'organisateur fera appel aux pré-inscrits de la liste d'attente.

Le chèque de réservation sera rendu aux pré-inscrits supplémentaires non retenus.

Votre inscription deviendra définitive après signature du contrat (bulletin d'inscription).

Paielements

Acompte de 125€ avec la pré-inscription (encaissé à la confirmation d'inscription)

Solde du séjour : 245 € pourra être réajusté en fonction du nombre d'inscrits, payables en 2 fois

Le 2^{ème} chèque de 125€ sera encaissé à la fin du mois de janvier 2018

Le dernier chèque, vous sera demandé en février et encaissé en mars 2018. Le montant sera déterminé en fonction du nombre d'inscrits. *Après accord de l'hébergeur, les personnes ayant demandé une chambre individuelle devront s'acquitter du supplément et nous joindre un chèque de 91€*

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre **des Galoches Briardes**

Conditions d'annulation

Conformément au règlement intérieur (article 5.2), les conditions d'annulation appliquées sont celles prévues dans le contrat d'assurance groupe souscrit auprès de notre hébergeur **et joint à la présente ?**.

Si la personne peut être remplacée par un (une) autre adhérent(e) (liste d'attente ou nouvelle inscription), elle devra s'acquitter

de la somme forfaitaire de 15€ (valeur au 1er janvier 2017) correspondant aux frais de dossier. Cette somme est susceptible d'être réévaluée. Les chèques lui seront restitués lorsque la personne nouvellement inscrite se sera acquittée du paiement.

Recommandations

Nous vous rappelons **qu'il s'agit principalement d'un séjour « randonnées »** et qu'il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la marche. Nous randonnerons sur des sentiers de moyenne montagne, donc l'équipement de base du randonneur est indispensable (bonnes chaussures, bâtons, chapeau....). N'oubliez pas votre licence et votre carte vitale

Une piscine est à votre disposition au centre, pensez à votre maillot de bain, votre serviette, la crème solaire

Enfin, nous vous demandons de respecter les consignes de sécurité données par les animateurs afin que tout se passe au mieux.